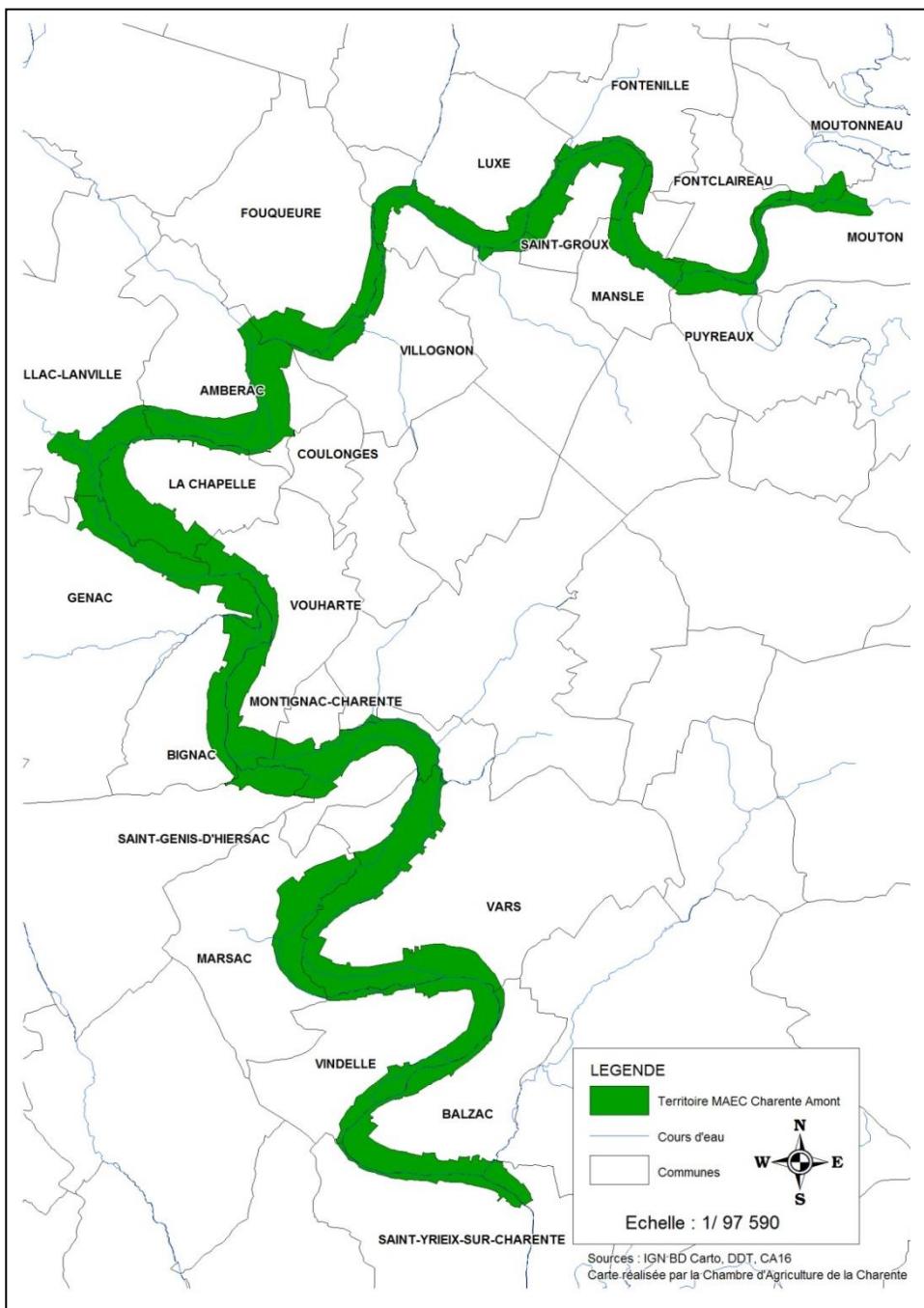


Vallée de la Charente en amont d'Angoulême

Ensemble agissons



Enjeux du site

La vallée de la Charente en amont d'Angoulême abrite des milieux naturels, des prairies et des boisements très prisés des oiseaux migrateurs. Plus de 37 espèces d'oiseaux patrimoniaux sont présentes régulièrement dont notamment le Râle des Genêts.

L'enjeu est le maintien et/ou la restauration des prairies naturelles.

Les objectifs sur ce site Natura 2000 sont de :

- maintenir les habitats des oiseaux d'intérêt communautaire, notamment les prairies inondables et/ou humides.
- maintenir ou restaurer leur état de conservation et leurs fonctionnalités (les prairies inondables et les paysages ouverts sont des zones de halte migratoire, des espaces de nidification et d'alimentation).

MAEC proposées

Niveau de contractualisation	Code de la mesure	Niveau de la mesure	Objectifs de la mesure	Financement / ha / an
Engagement à la parcelle	PC CHAM HE1		Gestion d'une prairie avec interdiction de fauche au 15/07 et interdiction de fertilisation	299 €
	PC CHAM HE2		Création d'une prairie avec interdiction de fauche au 30/06	387 €
	PC CHAM HE3		Création d'une prairie avec interdiction de fauche au 15/08 et interdiction de fertilisation	510 €
Engagement à l'exploitation (exploitations d'élevage)	PC_SPE_Dominante Céréales *	Maintien	Système polyculture-élevage dominante céréales	81 €
		Evolution	Système polyculture-élevage dominante céréales	111 €
	PC_SPE_Dominante Elevage *	Maintien	Système polyculture-élevage dominante élevage	109 €
		Evolution	Système polyculture-élevage dominante élevage	139 €

*Plus d'informations sur les mesures SPE sur la Fiche MAEC Système Polyculture Elevage.

Ces mesures SPE sont comptabilisées sur le territoire Zone intermédiaire.

Contact

Nicolas CHASLARD
Référent Chambre d'Agriculture de la Charente
Tél : 05 45 24 49 95
nicolas.chaslard@charente.chambagri.fr